

Des arguments linguistiques en défense de l'écrivain attaqué en justice

Une approche sémiotico-linguistique du personnage romanesque dans le cadre d'un procès d'écrivain

Nathalie Hauksson-Tresch
 Linnaeus University
 nathalie.haukssontresch@lnu.se

Résumé

Cet article analyse un personnage de roman à l'aide du modèle sémiotique proposé par Philippe Hamon dans son article "Pour un statut sémiologique du personnage". Le modèle de Hamon suggère que les personnages littéraires peuvent être analysés comme des systèmes de signes, avec leurs actions, pensées, apparences physiques et dénominations fonctionnant à l'instar de signes transmetteurs de sens. Cette analyse est réalisée en utilisant des notions classiques de linguistique, telles que le signifiant, le signifié, les restrictions sélectives et l'arbitraire. Le personnage en question apparaît dans un roman policier, *Le renard des grèves*, pour lequel l'auteur a été condamné pour atteinte à la vie privée et diffamation lors d'une action intentée par une femme prétendant se reconnaître sous ses traits. L'article examine comment divers éléments sémiotiques collaborent pour créer du sens, offrant ainsi une compréhension plus approfondie du rôle du personnage dans le récit, et conclut que l'interprétation donnée par les tribunaux et par conséquent la condamnation de l'auteur sont discutables. L'article propose d'utiliser de manière générale lors d'une action en justice intentée contre un roman, une méthode linguistique, en plus des méthodes traditionnelles d'analyse littéraire, pour assurer une évaluation plus équitable de l'œuvre. À travers son analyse, l'article démontre que la recherche sémiotique peut concrètement contribuer à la défense des valeurs fondamentales de notre société, telles que la liberté d'expression.

Mots clés : personnage romanesque, sémiotique, linguistique, procès, liberté d'expression

Abstract

This article analyzes a fictional character using the semiotic model proposed by Philippe Hamon in his work "Pour un statut sémiologique du personnage". Hamon's model suggests that characters in literature can be analyzed as sign systems, with their actions, thoughts, physical appearances, and denominations serving as signs that convey meaning to the reader. This analysis is carried out using classical linguistics notions such as signifier, signified, selective restrictions, and arbitrariness. The character in question is a secondary character in a detective novel, *Le renard des grèves*, for which the author was convicted for violation of privacy and defamation during an action brought by a woman claiming to recognize herself in the character's traits. Using Hamon's model, the article examines how various semiotic elements work together to create meaning thus providing a deeper understanding of the character's role in the narrative, and comes to the conclusion that the interpretation given by the courts is highly questionable. The article suggests using a linguistic method, in addition to traditional methods of literary analysis, to ensure a fairer assessment of the novel. Through its analysis, the article demonstrates that semiotic research can concretely contribute to the defense of fundamental values of our society, such as freedom of expression.

Keywords: Fictional character, semiotics, linguistics, trial, freedom of expression

1. Introduction

Ces dernières années, des écrivains ont régulièrement défrayé la chronique judiciaire française, en raison de procès à l'occasion desquels on leur reproche de s'inspirer de manière un peu trop crédible de personnes réelles pour façonner leurs personnages de romans. Le plus souvent les litiges se résolvent sous forme de dommages et intérêts, mais il peut arriver que les magistrats jugent ces sanctions insuffisantes, et ordonnent d'autres mesures pouvant aller jusqu'à la suppression de certains passages d'un livre (Hauksson-Tresch, 2022). Cette sanction, rare en pratique, a frappé un roman policier paru en 2003 et intitulé *Le renard des grèves* dont l'auteur est Jean Failler. L'action en justice a été intentée par une habitante d'un village du Finistère, Elisabeth Salou, qui a affirmé se reconnaître sous les traits de Gabrielle Brendaouez, un personnage féminin secondaire, épouse de Fanch Brendaouez, personnage suspecté d'actes périodiques de vandalisme. Elle a engagé une action en violation de la vie privée et en diffamation contre l'auteur et l'éditeur du roman. La justice française, par l'intermédiaire de sa plus haute juridiction, la Cour de cassation, a fait droit à sa demande le 7 février 2006 et a confirmé à la fois l'attribution par les cours inférieures de dommages et intérêts et – fait rare – l'ordre de suppression de quatre passages du livre¹ (Bulletin civil, n. 59).

Deux facteurs ont été pris en compte en faveur de la plaignante pour justifier la sévère décision. Le premier est le fait qu'Elisabeth Salou était reconnaissable sous les traits du personnage romanesque. Les cours constatent en effet une même apparence physique, et la relation dans le roman d'une agression dont avait été victime la plaignante, à savoir le jet d'un seau de goudron sur sa robe de mariée. Cet événement, connu dans la région, est suffisamment inhabituel, pour qu'on puisse reconnaître que l'auteur s'en est sans doute inspiré, créant ainsi un lien que l'on peut difficilement contester (Hauksson-Tresch, 2022, p. 203). Le deuxième facteur est la constatation par les cours que la plaignante était présentée (sous les traits du personnage) sous un jour défavorable, lui causant par là même un dommage. L'avocat d'Elisabeth Salou a en

¹ Tribunal de grande instance de Brest, 5 décembre 2003, Cour d'appel de Rennes, 12 décembre 2003 et Cour de cassation, 1^{ère} chambre civile, 7 février 2006, *Bulletin civil*, n. 59. Le magistrat brestois, moins sévère que les juridictions supérieures, avait simplement prescrit l'insertion dans le roman du jugement de condamnation et des dommages et intérêts. C'est la Cour d'appel qui a ordonné en plus, la suppression de certains passages.

effet présenté quatre passages du roman dans lesquels est attribué un passé d'ancienne prostituée au personnage de Gabrielle Brendaouez.

La gravité d'une telle décision de censure – même partielle – d'un texte littéraire, véritable atteinte à la liberté de création et d'expression, ne doit pas manquer d'attirer l'attention sur les modalités d'appréciation mises en œuvre par la justice. Ont-elles été adéquates et suffisantes pour appréhender au plus juste le personnage, et arriver à la conclusion que seule une réécriture de son information (la suppression d'un passé de prostitution) serait en mesure de faire cesser l'atteinte subie par la plaignante ?

Telle est la question à laquelle nous tenterons de répondre en nous appuyant sur certains éléments d'une grille d'analyse proposée par Philippe Hamon dans « Pour un statut sémiologique du personnage » (1972). Il s'agit d'une approche plutôt originale qui se veut complémentaire par rapport aux méthodes plus classiques d'étude du texte littéraire, telles que les études de la lecture (Jouve, 2001), de la réception (Jauss, 1990), ou celles venant de l'analyse du discours (Amossy & Maingeneau, 2004), qui restent les méthodes privilégiées d'appréhension du texte littéraire. Nous proposons simplement d'enrichir l'arsenal méthodologique susceptible d'être utilisé dans le cadre d'un procès pour analyser au plus près le texte du roman et assurer à l'écrivain un traitement plus juste. En effet, si la présente étude se propose d'évaluer le bien-fondé de la décision de justice dans le cas du roman *Le renard des grèves*, elle expose aussi une méthode d'analyse qui ambitionne d'être généralisable.

Hamon part du principe qu'en tant « qu'unité d'un système, le personnage peut, en une première approche, se définir comme une sorte de morphème doublement articulé, manifesté par un signifiant discontinu, renvoyant à un signifié [lui aussi] discontinu, et faisant partie d'un paradigme original construit par le message » (p. 96).

Partant de là, on peut, comme le propose Hamon, se baser sur des notions classiques en linguistique et définir le personnage en distinguant son signifiant (1), son signifié (2), son statut d'intégrant et de composé (3), ses restrictions sélectives (4), et enfin son arbitraire (5).

2. Le signifiant du personnage de Gabrielle Brendaouez

Dans la mesure où le personnage de Gabrielle Brendaouez apparaît dans le roman sous différentes dénominations, nous pouvons constater d'emblée que l'on est en présence du signifiant discontinu d'un signifié unique. Cette notion de signifiant discontinu, a été introduite par Harris (1960) et popularisée en linguistique française par Martinet

(1960). Cependant, à la différence du morphème de la langue (telle la désinence grammaticale -ons, le préfixe im- ou le -ent du pluriel ...) qui est instantanément reconnu, l'édification du personnage se fait en principe de manière progressive.

C'est le cas pour le personnage de Gabrielle qui apparaît pour la première fois à la page 50 du premier tome du roman, simplement en tant que « tache claire d'un visage », puis « la forme ». On peut donc parler ici d'un « asémantème » (Hamon, 1972, p. 98), une sorte de vide sémantique qui va se charger progressivement de sens. La deuxième mention du personnage se trouve à la page 115 où elle est « une très jolie femme », puis « la mariée » à deux reprises à la page suivante et à la page 119, elle est pour la première fois qualifiée « d'ancienne pute ».

Le tableau ci-dessous présente les différentes mentions du morphème (les différents sèmes qui le représentent) classés dans l'ordre d'apparition dans les deux tomes du roman.

Désinences	Paradigmes grammaticaux	
	Syntagmes nominaux	Pronoms
Tache claire d'un visage (p. 50 T.1)	1	
La forme	1	
Une très jolie femme	1	
Elle/ la (pronom objet)		65
La mariée	2	
La/sa/cette femme	32	
Une veuve	1	
Une ancienne pute	1	
Une jolie femme blonde	1	
Cette femme élégante	2	
Je/me/moi		33
Gabrielle Brendaouez	7	
Gaby	19	
La femme du goémonier	6	
Vous		27

Madame Brendaouez/ madame	19	
Gabrielle	85	
Femme!	2	
Ta putain (dans une lettre anonyme)	1	
Cette femme charmante, si vivante, si élégante	1	
Cette bonne Gabrielle	1	
Une jeune et jolie femme	2	
Serveuse dans un restaurant	1	
Responsable du personnel de salle	1	
Gabrielle Saint-Frégant	3	
La veuve Curnic	2	
Entraîneuse dans une boîte à matelots	2	
Chef de rang dans un restaurant	1	
Une/cette pute	2	
Salopes (Gabrielle et Mary Lester)	1	
Cette conne	1	
Tu		5
Mon amie	1	
Son épouse dévouée	1	
La femme que vous convoitez	1	
La femme que Charraz courtise	1	
Gabrielle Curnic, née Saint-Frégant, veuve d'un officier marinier	1	
La belle Gabrielle (p. 254 T.2)	1	

Comme on peut le voir, ces constituants font partie d'un paradigme grammaticalement hétérogène, caractérisé par une discontinuité d'occurrences récurrentes et permanentes. On peut donc parler ici de redondance du signe linguistique, puisqu'il apparaît pour la première fois à la page 50 du tome 1, et pour la dernière à la page 254 du tome 2, qui en compte 255. Ce personnage, présent dans tout le roman, est donc un « facteur de

cohésion du texte [qui contribue à assurer] la conservation du sens à travers une pluralité d'emplois de signes différents (Hamon, 1972, p. 97).

On constate également des procédés de substitution divers, qu'on peut qualifier d'allomorphes puisqu'ils sont des variantes du morphème en fonction du contexte, comme des synonymes de Gabrielle Brendaouez (par exemple « Gabrielle Saint-Frégant », « Madame Brendaouez », « Gabriel Curnic »), un surnom (« Gaby »), des insultes (« une pute », « ta putain »), des amalgames morphologiques qui consistent à associer des morphèmes indépendants pour créer une seule unité, qui se présentent ici sous forme de syntagmes comme « la femme que vous convoitez », « son épouse dévouée », « la femme du goémonier » etc., ou encore des syntagmes pronominaux tels que « elle », « tu » ou « je ».

Aussi varié et hétérogène soit-il, le recensement effectué au niveau conceptuel et dénotatif du signifiant ne pourra prendre sa vraie dimension qu'au niveau de signifié, lorsque les connotations sémantiques pourront être analysées.

3. Le signifié du personnage

Classiquement, le signifié est le concept, c'est-à-dire la représentation mentale de la chose (Saussure, 1967, p. 147) et pour déterminer cette image, dans le cas du personnage de Gabrielle Brendaouez, il faut dans un premier temps retenir des critères quantitatifs comme la répétition. En nous référant au recensement présenté dans le tableau précédent, on peut répartir les concepts de la manière suivante, en distinguant des qualifications sémantiquement neutres, positives et négatives.

Personnage	Qualifications		
	Neutres	Positives	Négatives
Gabrielle Brendaouez	295 occurrences	32 occurrences	8

Il ressort du tableau que dans la majorité des cas, l'auteur réfère d'une manière que l'on peut qualifier de neutre à ce personnage (par exemple le pronom personnel « elle » ou le nom du personnage). 32 occurrences projettent une image particulièrement positive, au moyen d'un vocabulaire mélioratif du genre « la belle Gabrielle » et 8 sont négatives, dont celles tournant autour du thème de la prostitution. Il faut préciser que l'utilisation du diminutif « Gaby » a été comptabilisée parmi les occurrences positives puisqu'il témoigne de l'intimité qu'on rattache au « petit nom », et que cette utilisation est faite soit par l'héroïne du roman, la détective Mary Lester, soit par le mari du personnage.

A l'évidence, l'information quantitative obtenue de cette façon n'est que très relative, puisqu'il faut bien reconnaître qu'un personnage qui serait cité une seule fois comme étant par exemple hypocrite, peut en réalité être bien plus fourbe qu'un autre personnage qui serait plusieurs fois décrit comme tel. Ce n'est donc pas la fréquence ou l'accumulation qui est l'élément essentiel mais plutôt les oppositions ou les ressemblances sémantiques s'établissant avec les unités de même niveau, que sont les autres personnages, en fonction des traits distinctifs qui les caractérisent.

Afin de déterminer le système des personnages du roman il faut donc « définir *quels* sont les axes sémantiques pertinents. [...] De même que le phonème se définit comme faisceau de traits pertinents simultanés (/D/ : occlusif + sonore, etc., vs /T/ : occlusif + sourd, etc.), de même le personnage sera décrit en pareils termes, comme 'support' de traits sémantiques simultanés » (Hamon, 1972, p. 101). Or, nous sommes en présence d'un roman policier qui, en tant que genre s'appuie souvent sur des personnages stéréotypés dont les traits sont assez sommaires (François, 2009). Nous avons donc retenu trois axes très simples : la probité, la crédibilité et l'évolution, ce dernier trait servant à voir si un personnage se développe au cours du roman.

Quant aux personnages sélectionnés, il y a bien sûr Gabrielle mais également les trois personnages à l'origine des paroles incriminées (la qualification de prostituée).

Personnages	Axes retenus		
	Probité	Crédibilité	Evolution
P1 Gabrielle Brendaouez	+	+	–
P2 Gweltaz Conan (marin pêcheur)	+	–	+
P3 Cyprien Bézuquet, gendarme	–	–	–
P4 Lucien Dupont, dit P'tit Lu	–	–	–

Si on met les personnages en rapport les uns avec les autres, une analyse sémiotique même superficielle donne les résultats suivants :

P1 : Gabrielle Brendaouez est une jolie femme, charmante, élégante, hospitalière, *honnête* et *crédible*, et cela *tout au long* du roman.

P2 : Gweltaz Conan est le premier à colporter la rumeur qui prétend que Gabrielle Brendaouez est une « ancienne pute ». « On dit qu'elle faisait la retape à Brest... », affirme-t-il (Failler, 2003, p.119, tome 1). Il s'agit d'un des derniers marins pêcheurs professionnels du village. L'héroïne, la détective Mary Lester, dit de lui qu'il « ne comprend rien à toutes ces embrouilles, à tous ces coups fourrés. Quelqu'un dans l'ombre

le pousse à faire un mauvais parti au présumé renard », le renard étant le surnom du mari de Gabrielle (Failler, 2003, p.55, tome 2). Sa *probité* est reconnue mais sa *crédibilité* est très clairement mise en cause, jusqu'au moment où il se rend compte qu'il a accusé Gabrielle à tort et s'en repend. C'est donc un personnage qui *progressé*.

P3 : L'adjudant-chef Cyprien Bézuquet, membre de la gendarmerie locale est celui qui parle de Gabrielle Brendaouez en tant « qu'entraîneuse dans une boîte de matelots à Brest... » (Failler, 2003, p. 284, tome 1). Il représente l'autorité dans la région, mais il n'est pas très honnête et est accusé à juste titre d'avoir couvert une fraude à l'assurance, d'où l'absence de *probité*. Il n'est pas non plus *crédible* car il est présenté *tout au long* du roman comme incompetent (cela fait 20 ans que quelqu'un saborde des bateaux dans la région, et il n'a toujours pas réussi à résoudre l'énigme, d'où l'arrivée sur les lieux de Mary Lester).

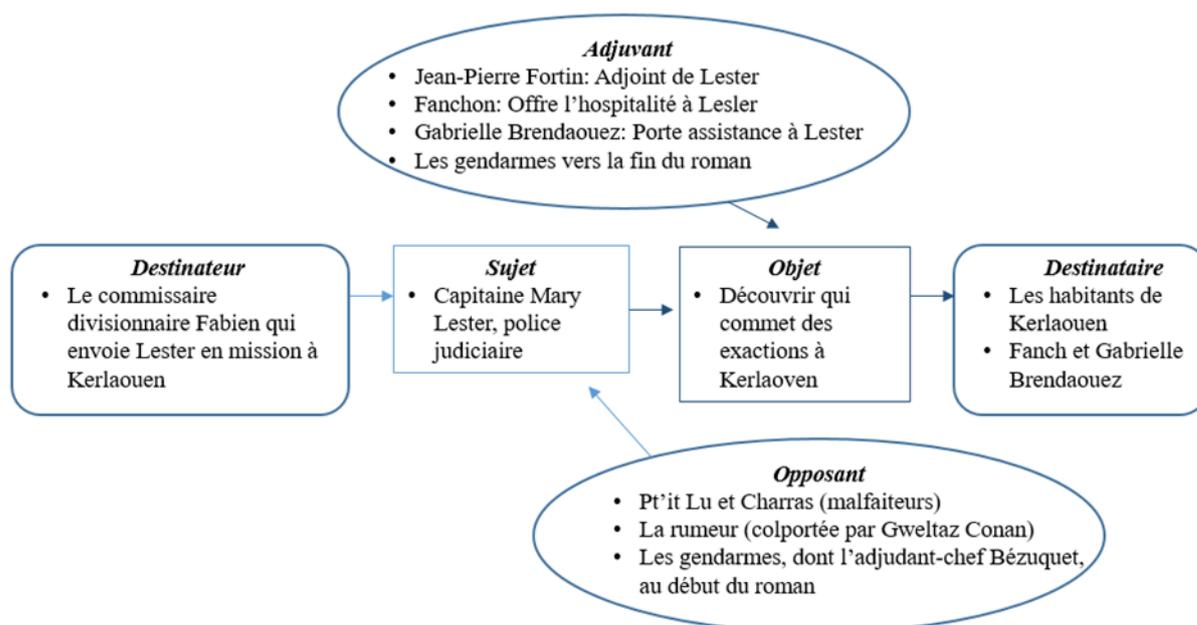
P4 : Lucien Dupont, dit « P'tit Lu » est un alcoolique notoire, un ancien membre des commandos de marine qui fait partie d'une bande de malfaiteurs. Il n'est donc ni *honnête*, ni *crédible* et ne connaît aucune *évolution*. On finira même par apprendre que la bande à laquelle il appartient est à l'origine des crimes perpétrés dans la région.

A partir de ces constatations il est possible d'identifier « les pôles logiques préférentiellement occupés par les personnages » (Hamon, 1972, p. 101) qui nous intéressent. En effet, Gabrielle Brendaouez est présentée sous un jour positif sous l'angle de la probité et de la crédibilité, ce qui n'est pas le cas des trois autres personnages. En terme « d'axes oppositionnels préférentiellement utilisés » (Hamon, 1972, p. 101), le plus important est ici que du point de vue de la probité Gabrielle Brendaouez s'oppose à ses accusateurs. Si on s'interroge sur « les trajets dialectiques accomplis d'un pôle à l'autre par les personnages » (Hamon, 1972, p. 102), on remarque que Gabrielle Brendaouez, Lucien Dupont et Cyprien Bézuquet ne connaissent aucune évolution du point de vue des axes retenus, alors que Gweltaz Conan, finit par se rendre compte que les accusations contre Gabrielle Brendaouez étaient infondées. On est donc en présence d'une évolution favorable au personnage de Gabrielle.

4. Le statut d'intégrant et de composé du personnage

Lorsqu'on assimile le personnage à un signe, il se caractérise par son statut d'intégrant et de composé. « Cela fait appel à la notion de niveaux de description, qui est fondamentale en linguistique » (Hamon, 1972, p.103), et qu'on trouve par exemple chez Greimas (1970, p. 166) ou chez Benveniste (1966, p. 119). « Tout signe se définit par les constituants simultanés ou concaténés qui le composent et par l'unité plus haute dans laquelle il s'intègre, en plus, bien sûr de ses rapports avec les unités de même niveau » (Hamon, 1972, p.103-104). Nous avons déjà pu observer cela en partie, par le

biais de l'approche morphologique du personnage de Gabrielle à la fois sous l'angle du signifiant et du signifié, tous deux discontinus. Reste à voir quel est « son mode de relation, avec un lexique de personnages-types beaucoup plus généraux, les *actants* [...] Ce niveau est hiérarchiquement supérieur au niveau (sémiologique) des personnages proprement dits, au sens 'd'acteurs' individualisés par une série de 'traits' pertinents, et engagés dans l'histoire d'une œuvre particulière » (Hamon, 1972, p.104). Il peut être appréhendé au moyen d'un remarquable outil théorique, à savoir le modèle sémiotique actanciel, tel que proposé par Greimas et qui s'inspire de la linguistique puisqu'il est « en premier lieu, l'extrapolation de la structure syntaxique » (Greimas, 1986, p. 185). Ce modèle se compose de sept rôles actanciels, qui dans le cas du roman *Le renard des grèves* peuvent se présenter de la sorte :



Au centre du schéma se trouve la policière Mary Lester. Il s'agit du sujet, c'est le personnage qui doit accomplir une mission et c'est le personnage principal. Sa mission est l'objet, à savoir découvrir qui commet des exactions et y mettre fin.

Le destinateur, ce qui pousse le sujet à agir, est le chef de Lester et la position de destinataire, est occupée par les habitants du village ainsi que par Fanch et Gabrielle Brendaouez. Ce sont eux qui obtiennent un bénéfice, un avantage particulier, à la fin de la mission, puisqu'ils sont innocentés. Il faut préciser qu'un même personnage peut relever de plusieurs unités actantielles et d'ailleurs on remarque que Gabrielle, qui porte

quelques fois secours à l'héroïne, figure également en tant qu'adjuvant, à savoir un personnage qui aide le sujet à accomplir sa quête.

Dans le schéma actantiel tel que proposé, il faut s'intéresser également à la position des trois personnages proférant les passages attentatoires à la vie privée et/ou diffamatoires. On constate alors que la place d'opposant est occupée par *tous* les personnages ou éléments qui nuisent à la réalisation de la mission : y figurent en effet à la fois, P'tit Lu, Gweltaz Conan (identifié ici à la rumeur qu'il ne fait que colporter au début du récit) et le gendarme Bézuquet (qui remplit également le rôle d'adjuvant à la fin du roman).

5. Les restrictions sélectives

L'idée de restriction sélective renvoie au concept linguistique de distribution, en référence aux contextes dans lesquels les unités du discours peuvent ou non se rencontrer. « Tout signe se définit par des restrictions sélectives, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui limitent ses possibilités de combinaison avec les autres signes » (Harmon, 1972, p. 105)². S'agissant du personnage de roman, en le considérant comme un signe, on peut voir si la présence d'un personnage P1 entraîne celle d'un personnage P2, et si cette présence est réciproque ou non. Cela permettra de déterminer l'environnement et le degré d'autonomie du personnage.

Nous proposons de faire cette analyse en partant du personnage du héros, le *sujet* du schéma actantiel, soit la détective Mary Lester, qu'on appellera P1. Ce personnage est toujours présent, aucun autre protagoniste n'apparaît jamais sans lui, ce qui n'a rien de surprenant, puisque la focalisation du roman est interne. Les événements sont perçus et interprétés par le personnage de Mary Lester et le narrateur limite sa description à ce que voit, pense, ressent le personnage. Le lecteur en sait donc *autant* que le protagoniste. Forcément cela explique que le personnage de Mary apparaît de maintes fois sans celui de Gabrielle mais le personnage de Gabrielle qu'on peut nommer P2 n'apparaît jamais sans celui de Mary, que ce soit directement ou indirectement, lorsque le personnage P2 est mentionné par un autre personnage.

² On songe par exemple à la linéarité linguistique qui fait que certaines unités se présentent toujours l'une après l'autre, créant ainsi le sens. La linéarité linguistique est une des propriétés fondamentales du langage d'après Saussure : « Il faut que tous les éléments se succèdent, fassent une chose » (Saussure, 1967, p. 157).

Dans un roman policier comme *Le renard des grèves*, la détective endosse classiquement le rôle d'une héroïne positive qui incarne des valeurs (justice, vérité) et se distingue comme modèle, ce qui donne du poids aux jugements qu'elle exprime. Or, ces derniers sont exclusivement positifs envers le personnage de Gabrielle. En effet, la présence ou l'évocation de Gabrielle provoque l'utilisation par Mary Lester d'un vocabulaire valorisant avec des adjectifs comme belle, élégante, jolie. Le degré de proximité entre les deux personnages peut aussi être constaté avec l'utilisation du diminutif « Gabi » plutôt que Gabrielle et le tutoiement à cinq reprises.

6. L'arbitraire du signe linguistique ?

D'après Saussure, « le lien qui relie une image acoustique donnée à un concept déterminé et qui lui confère sa valeur de signe est un lien radicalement arbitraire » (Saussure, 1967, p. 152).

Toutefois, la plupart des linguistes reconnaissent que le degré d'arbitraire peut varier aussi bien, dans la langue même, que dans d'autres structures sémiotiques (Saffi, 2005) et dans certains cas on peut même parler d'une relation « motivée » entre signifiant et signifié (Hamon, 1972, p. 107).

Cette relation peut se manifester d'un point de vue visuel si on considère que par exemple la lettre O évoque une idée de rondeur ou la lettre I celle de maigreur (Hamon, 1972, p. 107). Elle peut aussi être motivée d'un point de vue acoustique comme le son [el] dans Gabrielle évoquant la douceur et la féminité, ou d'un point de vue étymologique ou dérivationnel pour certains noms qui restent morphologiquement « clairs », car faits de constituants immédiatement identifiables (Hamon, 1972, p. 107). C'est le cas du patronyme de Gabrielle qui est Brendaouez, un nom à forte connotation bretonne, qui d'ailleurs est le nom d'un village réel de la région, tout comme Saint-Frégant, le nom de naissance du personnage.

L'autre signifiant qui est particulièrement transparent est celui du personnage de Lucien Dupont dit P'tit Lu. Il doit son surnom de P'tit Lu à l'expression « Beurré comme un petit Lu » (Failler, 2003, p. 168 tome 1), car c'est un alcoolique notoire, qui passe son temps dans le débit de boissons local. Le nom renvoie au biscuit Petit beurre de la marque Lu.

Cependant, la plupart du temps, ces éléments sont très subjectifs et difficiles à identifier ou à prouver et c'est pourquoi nous proposons d'élargir un instant la notion d'arbitraire et de voir si un lien peut être établi entre le signifiant du personnage (le

nom) et le supposé référent de ce personnage, la personne réelle qui a, d'après les tribunaux, servi de modèle à l'auteur, et dont le signifiant est Elisabeth Salou. Un simple examen nous permet immédiatement de déterminer qu'aucun lien ne peut être établi, à part la présence de deux prénoms féminins, les noms patronymiques n'ayant rien en commun.

7. Conclusion

Nous avons invité le lecteur à la mise en œuvre une analyse sémiotique permettant de faire ressortir la fonction et l'image d'un personnage dans le système signifiant du monde romanesque. Cette méthode ne prétend certainement pas à l'exhaustivité et ne peut être qu'un des éléments d'analyse du personnage. Comme précisé en introduction, elle demande à être complétée par les outils classiques de l'analyse littéraire. Toutefois, elle permet de faire précéder l'exégèse ou le commentaire d'un autre stade, « un stade descriptif qui se placerait à l'intérieur d'une stricte problématique sémiotique » (Hamon, 1972, p. 87).

Grâce à cette analyse nous pouvons constater être en présence d'un personnage dont le signifiant est discontinu et dont la représentation tout au long du roman participe à la cohésion de l'œuvre. On remarque également que le signifié se caractérise principalement par des qualifications neutres ou positives, et que seules huit occurrences ont des connotations négatives. Par ailleurs, le personnage de Gabrielle Brendaouez s'oppose, du point de vue de la probité et de la crédibilité, aux personnages de P'tit Lu, de Gweltaz Connan et du gendarme Bézuquet, personnages à l'origine des paroles incriminées. S'agissant de la position du personnage au regard des fonctions actantielles, on a pu relever qu'il est en position d'adjuvant et de destinataire et qu'il est toujours appréhendé au travers du regard bienveillant du héros du roman, l'actant-sujet. De plus, tout en prenant acte de l'arbitraire du signe linguistique, on peut remarquer incidemment le caractère doux et féminin du son [ɛl] de Gabrielle.

Dans l'ensemble cela nous amène à conclure qu'il ressort une image particulièrement positive du personnage étudié et au contraire une image négative des personnages proférant les insultes, qui sont montrés comme peu crédibles et/ou malfaisants.

Si l'on prenait la peine d'examiner en prime l'ensemble du dispositif narratif et en particulier les actions accomplies par les divers protagonistes, on se rendrait vite compte que les allégations de prostitution apparaissent comme purement et simplement

grotesques, des preuves du caractère pernicieux et mensonger de la rumeur, et un moyen d'accentuer l'idée que le renard et son épouse sont en réalité les victimes de la vindicte populaire, ce dont l'héroïne témoigne à plusieurs reprises.

Or, comme précisé en introduction, les cours ont motivé leur décision de censure et d'attribution d'une compensation financière, sur l'idée de réparation d'un dommage qu'aurait subi la plaignante, et sur la nécessité de faire cesser l'atteinte. Si l'on peut certes admettre que la vie privée d'Elisabeth Salou a été exposée dans la mesure où elle peut, dans une certaine mesure, être reconnue sous les traits du personnage romanesque (Hauksson-Tresch, 2022, p. 203), on doit toutefois s'interroger quant à l'étendue du dommage. La Cour de cassation pose depuis longtemps en principe que « selon l'article 9 du Code civil, la seule constatation de l'atteinte à la vie privée ouvre droit à réparation » (Arrêt du 5 novembre 1996). Cependant, un autre principe fondamental jamais démenti est que la réparation doit être proportionnelle au dommage encouru.

Or, si les allégations de prostitution que l'on peut rattacher à une personne réelle peuvent indéniablement être considérées comme dommageables lorsqu'elles sont prises isolément et sorties de leur contexte romanesque, on voit mal comment une telle interprétation peut encore se justifier au regard d'une analyse plus compréhensive du personnage de Gabrielle Brendaouez. Une telle analyse ne semble pouvoir mener qu'à la constatation que la condamnation prononcée par les cours françaises était disproportionnée par rapport au dommage encouru par la plaignante, Elisabeth Salou. Mais comme la justice semble attachée à une présomption de dommage en cas de violation de la vie privée, la simple allocation d'une somme symbolique d'un euro aurait été adéquate, plutôt que l'ordre de suppression de passages du roman et les 13 000 euros alloués.

Une autre solution, tenant compte du fait que toute atteinte à la liberté de création doit être considérée comme un acte grave, serait de « ne permettre la sanction d'une violation de la vie privée, que lorsque cette violation est d'une particulière gravité, à savoir lorsque le préjudice est [vraiment] constitué. » (Hauksson-Tresch, 2022, p. 238).

Références

- Amossy, R & Maingueneau, D. (dir) (2004). *L'analyse du discours dans les études littéraires*. Presses universitaires du Mirail.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard.
- Failler, J. (2003). *Le renard des grèves*. Palemon.

- François, M. (2009). Le stéréotype dans le roman policier. *Cahiers de Narratologie. Analyse et théorie narratives*, 17, <https://doi.org/10.4000/narratologie.1095>
- Greimas, A.J. (1970). *Du sens. Essais sémiotiques*. Seuil.
- Greimas, A.-J. (1986). *Sémantique structurale*. Presses universitaires de France.
- Hamon, P. (1972). Pour un statut sémiologique du personnage. *Littérature*, 6, 86-110. <https://doi.org/10.3406/litt.1972.1957>
- Harris, Z. S. (1960). *Structural linguistics*. University of Chicago Press.
- Hauksson-Tresch, N. (2022). *Liberté de création littéraire ou violation de la vie privée ? Aspects littéraires et juridiques*. Acta Universitatis Gothoburgensis.
- Jauss, H. R. (1990). *Pour une esthétique de la réception*. Gallimard.
- Jouve, V. (2001). *L'effet-personnage dans le roman*. Presses universitaires de France.
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Armand Colin.
- Saffi, S. (2005). Discussion de l'arbitraire du signe. *Italies*, 9, 345-394.
- Saussure de, F. (1967). *Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf Engler*. Otto Harrassowitz, fascicule 2.

Décisions de justice

Procès Salou contre Failler : Cour de cassation, 1ère chambre civile, 7 février 2006, *Bulletin civil*, n. 59 ; Cour d'appel de Rennes, 12 décembre 2003 (non publié) ; et Tribunal de grande instance de Brest, ordonnance de référé, 5 décembre 2003 (insérée au roman).

Cour de cassation, 1ère chambre civile, 5 novembre 1996, *Recueil Dalloz*, 1997, p. 403, note Sylvaine Laulom.